



durée de travail hebdomadaire pour un contrat de 175 heures

Par **lounamax**, le **03/09/2009** à **12:29**

Bonjour,

Je suis en contrat CDI.

L'article 3 de mon contrat de travail stipule que je "m'engage à effectuer ma mission dans le cadre d'un forfait mensuel de 175 heures et d'une durée journalière ne dépassant pas 10 heures".

Combien cela fait en durée hebdomadaire ? et donc quelle est la durée de travail par jour requise ?

Mon patron me dit que je dois faire 3 semaines de 44 heures et 1 de 43 heures !!!! c'est à ne rien y comprendre, sachant qu'il y a rarement pile 4 semaines par mois...

Merci de votre réponse.